



**Nihon Tai Jitsu**

Claire DUBOIS

1, rue de la prairie hameau de St Albin

70360 Scey-sur-Saône

Tél : 06 77 07 43 75 Mail : claire.dubois75@orange.fr

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(pour tous à partir de 16 ans)

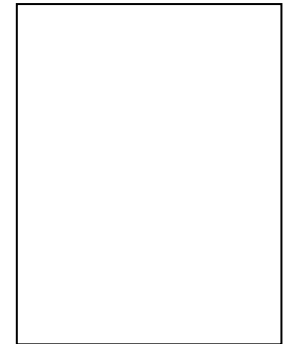


Photo d'identité

NOM : ..... PRENOM : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : ..... Licence N° : .....

Adresse postale : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Adresse mail : .....

En cas d'urgence prévenir : .....

Tél : .....

Problème médical que l'enseignant devrait connaître (blessure, prothèse, allergie.....) : .....

.....

.....

.....

En plus de cette fiche de renseignements, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du Nihon Tai Jitsu devra obligatoirement être fourni (cocher si déjà fourni)

Je reconnais avoir fourni des renseignements exacts et accepte le règlement intérieur de l'association établi par le Conseil D'Administration du Club des Arts Martiaux de Noidans-Lès-Vesoul (cocher pour acceptation)

A ....., le .....

Signature

## AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de la promotion de l'activité de notre club nous publions parfois des articles dans la presse locale, sur notre site internet et sur les réseaux sociaux.

Je soussigné(e) : .....

Autorise le club des Arts Martiaux de Noidans-Lès-Vesoul à utiliser mon image dans le cadre de la promotion de ses sections sportives

N'autorise pas le club des Arts Martiaux de Noidans-Lès-Vesoul à utiliser mon image dans le cadre de la promotion de ses sections sportives

A ....., le .....

Signature

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) : ....., Père, Mère, Tuteur (entourer la bonne réponse)

Autorise mon fils, ma fille, ..... à pratiquer le Nihon Tai Jitsu les lundis et jeudis soirs au complexe sportif de Noidans-Lès-Vesoul.

Le club n'est en aucun cas responsable de l'élève avant et après le cours.

Mon fils, ma fille pourra rentrer seul(e) à la maison à l'issue du cours

Mon fils, ma fille attendra au complexe que nous venions le/la récupérer

A ....., le .....

Signature



**Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB**

**Club**

### RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

### ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre Club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr)

**Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULE)**

 @ 

**NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB** (ou modifications pour les renouvellements) : M  Mme

▼ NOM

▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année

**Important !** Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car elle conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., sénior.

▼ N°

▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc.

▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit

▼ Code postal

▼ Commune

▼ Téléphone 1

▼ Téléphone 2

▼ Code style (voir au verso)

### LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- Régler la somme de 37 € TTC (licence : 36,25 € TTC et assurance : 0,75 € TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :

(ou du représentant légal)

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Karaté et des Disciplines associées.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,75 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 36,25 € TTC.
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :

(ou du représentant légal)

**KARATÉ DO**

Style	Code
Full Contact	KFC
Goju Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kyokushinkai	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinj Ryu	SHORI
Shotokai	SHOK
Shotokan	SHOT
Shukokai	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA

**KARATÉ JUTSU**

Style	Code
Bâton Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinj Kempo	FSK
Gembudo	GEN
Zuku Karaté Jutsu	JKO
Karaté Mix	KMIK
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Tai-Jitsu	TAI
Nunchaku	NUNC
Shidokan	SHID
Shindokai	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinj Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Tai-Do	TD
Tai-Jitsu	TAI
Tai Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitau Ryu	TOKI
Toneikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT

**DISCIPLINES ASSOCIÉES**

Style	Code
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KAUESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Arts Martiaux Vietnamiens	AMV
Krav Maga	KRAV
Para-Karaté	PARAK
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Yoseikan Budo	YOS

**AUTRES DISCIPLINES**

Style	Code
Capoeira	CAPOE
Qi-Gong	QGNG

**INFORMATIONS**
**VALIDITÉ DE LA LICENCE**

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), rubrique « Juridique »).

**CERTIFICAT MÉDICAL**

En application de la nouvelle réglementation relative aux certificats médicaux et notamment des articles D.231-1-3 et D.231-1-5-2° du Code du sport, la présentation d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du karaté et disciplines associées, datant de moins d'un an, est exigé pour toute souscription de licence.

**LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données collectées, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : [licences@ffkarate.fr](mailto:licences@ffkarate.fr)

Par ailleurs, vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales de la FFK ou de ses partenaires. Si vous souhaitez exercer un droit de retrait quant à ces offres, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées suivantes : nom, prénom et adresse.

**ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES**

Les garanties sont consultables sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr), rubrique « assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORMUT FFK.

> **Responsabilité civile** : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FFK.

> **Accident corporel** : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuel accident » s'élève à 0,75 € TTC quel que soit l'âge.

> **Options complémentaires** : Le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORMUT FFK est également téléchargeable sur le site [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr) rubrique « assurances ».

**EN CAS DE SINISTRE**

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site : [ffkarate.fr](http://ffkarate.fr) ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33 5 49 34 88 27 (7j/7 et 24h/24)

**> Mutuelle des Sportifs**

2/4 rue Louis David - 75 782 Paris Cedex 16  
Tél : 01 53 04 86 20 - Fax : 01 53 04 86 87  
Mail : [contact@grpmuds.com](mailto:contact@grpmuds.com)  
N° ORIAS FFKDA : 1005 4869

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité  
Mutuelle immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n°22 801 910.


**ARTS MARTIAUX  
SUD-EST ASIATIQUE  
FFK**

**ARTS MARTIAUX  
VIETNAMIENS  
FFK**

**KRAV-MAGA  
FFK**

**WUSHU  
FFK**

**YOSEIKAN  
BUDO  
FFK**